



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1513>

Stage fédéral à Créteil : enseignements artistiques (2 jours)

- Agenda -



Date de mise en ligne : lundi 28 décembre 2015

Date de parution : 4 février 2016

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Stage fédéral SUD-Éducation : Enseignements artistiques et école émancipatrice

Réfléchir ensemble à des pratiques différentes, réfléchir à une école émancipatrice !

Dates : 4 et 5 février 2016

Lieu : Maison des syndicats de Créteil. 11 Rue des Archives, 94000 Créteil. Jeudi 4 : salle 8/Vendredi 5 : salle 6.

Pour se rendre à la Maison des Syndicats à Créteil : (métro) ligne n°8 Balard-Créteil/ station : Créteil-Préfecture.
(bus) : lignes TVM ou n°117, 317, 181, 281, 308 /station : Créteil-Préfecture

Publics : à destination des adhérent-e-s sud-éducation, ouvert aux non-adhérent-e-s, le stage s'adresse aux professeur-e-s des écoles, aux enseignant-e-s du collèges, du supérieur, aux professeur-e-s du lycée général, comme à celles et ceux de l'enseignement professionnel.

But : réfléchir à nos situations d'enseignement, à la place des enseignements artistiques dans l'École telle qu'elle est, à celle qu'elle pourrait prendre dans l'École que nous « rêvons »... Il s'agit de tendre vers une école polytechnique et émancipatrice, en essayant lors de ce stage d'en imaginer les formes concrètes.

Comment faire sa demande de stage ? Il faut la faire un mois à l'avance, soit le lundi 4 janvier 2016 au plus tard. La demande est à faire auprès du/de la chef-fe de service (Proviseur-e, principal-e, IEN, intendant-e-, etc.). Les modèles se trouvent sur le site fédéral ou en pj (pour les non-adhérent-e-s). Les frais de déplacement, d'hébergement, de restauration sont pris en charge par vos syndicats, si vous êtes adhérent-e, il faut vous rapprocher d'eux. Pour les non-adhérent-e-s, les frais du stage sont à votre charge, sauf si vous adhérez d'ici là à SUD J.

Impératif : Il vous faut envoyer un message aux 2 co-mandaté-es du groupe de travail « Enseignements artistiques » (francois.poupet@free.fr md.jm@laposte.net) pour les informer de votre présence (cela permet de mieux nous organiser).

Matériel nécessaire : si possible, ramener des supports de création artistique correspondant à vos enseignements respectifs (voir le programme ci-joint- 2ème journée).

Programme des deux journées

Journée 1 : l'alternative pédagogique et les enseignements artistiques

- 9h30 à 10 h : accueil.
- 10 h-10h15 : présentation des deux journées.
- 10h15-13 h : Intervention de la commission « Quelle école ? » : PASCAL DIARD et NOLWENN TOUTAN-GOASDOUE et début d'écriture d'un cahier de doléances.
-

- En quoi l'enseignement artistique oeuvre à la construction d'une culture commune, prérequis nécessaire à l'émancipation visée (la place de l'histoire des arts dans/hors l'enseignement artistique par exemple) ; Contrainte libératrice et création libre en enseignement artistique ; Arts pour tous-tes et singularité de l'oeuvre ; Sortir du formatage de la formation initiale et continue des personnels ou sortir du "faire comme..." pour tendre vers le "pour/quoi faire ?" Quels enjeux pour le syndicalisme que nous défendons (question du périscolaire depuis la réforme des rythmes scolaires par exemple, école polytechnique) ? Revaloriser les enseignements artistiques : qu'est-ce que cela veut dire au niveau syndical et au niveau pédagogique ?

- 13h-14h30 : repas.

- 14h30 à 18h30 : L'alternative pédagogique et le projet d'un enseignement polytechnique.

=> **1ère partie (14h30-16h30) : intervention de Grégory Chambat (histoire et contre-histoire de l'éducation).**

- Grégory Chambat est enseignant en collège depuis 1995. Depuis 15 ans il exerce dans un collège de Mantes-la-Ville (Yvelines) auprès d'élèves non-francophones. Militant syndical (CNT-éducation), il est membre du comité de rédaction de la revue N'Autre école, et du collectif d'animation du site Questions de classe.

=> **2ème partie (16h30-18h30) : expériences croisées d'alternatives pédagogiques des enseignements artistiques.**

- Intervenant-e-s : Ecole Freinet : Déborah Gentes/ Lycées autogérés : 1 ou 2 enseignant.e(s) du lycée autogéré de Paris, dont Gregory Benzekry, enseignant en éducation musicale / Professeures impliquées : Gwenaëlle Bérillon, enseignante en arts plastiques, a participé au projet Célestin sur le 44 ; adhérente SUD-Education. Jacqueline Vahé-Desgrouas (fait partie du Groupe Français d'Éducation Nouvelle et a écrit dans la revue « Dialogue » des articles sur des démarches alternatives en arts plastiques).

=> Poursuite de l'écriture du cahier de doléance tout au long de l'après-midi. Le cahier de doléance est un des objets produits lors du stage.

18h30 : apéritif autogéré.

Jour 2 : journée de création artistique alternative : « la main à la pâte ».

C'est une journée de prolongement de la première journée : on continue à réfléchir au travers de la « pâte artistique » ! N.B : les créations produites pourront être utilisées sur le plan syndical, par la fédération.

- 9h-9h30 : accueil et mise en place des ateliers. A partir des axes du cahier de doléance réalisé le jour précédent, des groupes de création seront organisés. N.B : possibilité de choix dans les divers mediums artistiques selon les envies et selon ce que chacun-e apportera comme matériel.

Stage fédéral à Créteil : enseignements artistiques (2 jours)

- 9h30-12h : ateliers.
- 12h - 13h30 : Repas.
- 13h30-15h : fin des ateliers.
- 15h00- 16h30 : mise en commun, présentation des réalisations.
- 16h30 : fin du stage.

But : créer des objets porteurs de nos travaux du jour 1 et de nos revendications, qui pourraient être utilisés à fins syndicales.